



29 octobre 2009

Centre Socioculturel et de Loisirs du pays châ⁷tillonnais

"Un équipement de territoire à vocation sociale"

Contact presse :

Nathalie MONTENOT - Pays Châtillonnais
9-11 rue de la Libération - 21400 Châtillon-sur-Seine
Tél. 03 80 81 57 57 / n.montenot@cc-chatillonnais.fr



SOMMAIRE

Communiqué de synthèse p 2

Dignité humaine, solidarité et démocratie...Le centre socioculturel du Pays Châtillonnais adhère à la Fédération des Centres Sociaux p 3

Coordonner, animer, proposer...Clément VICIC est le directeur du Centre socioculturel et de loisirs du Pays Châtillonnais p 4

Un lieu d'animations et d'interventions sociales p 5

Ils rejoignent le centre socioculturel et de loisirs du Pays Châtillonnais p 6

Zoom sur la MJC Lucie Aubrac..... p 7

Le centre socioculturel et de loisirs du Pays Châtillonnais, une aubaine pour les Restos du Cœur !..... p 8

Communiqué de synthèse

Centre socioculturel et de loisirs du Pays Châtillonnais

Il est ouvert depuis le 1^{er} octobre



Faciliter l'accès aux services et aux loisirs aux habitants, donner une meilleure lisibilité de l'offre associative proposée sur le territoire, tel est l'objectif du nouveau centre socioculturel et de loisirs du Pays Châtillonnais qui a ouvert ses portes le 1^{er} octobre.

Cet équipement de territoire à vocation sociale est accessible à l'ensemble de la population du Pays Châtillonnais. Il vise à la participation du plus grand nombre à la vie locale à travers

différentes animations se déroulant à Châtillon-sur-Seine et dans les 6 chefs lieux de canton de la CCPC.

Le coût des travaux réalisés pour la construction de cet espace imaginé par l'architecte François Brandon est de 4 100 000 € dont 2 519 000 € attribués aux bâtiments du centre socioculturel et de loisirs, financés par la CCPC à hauteur de 1 759 103 €, le Conseil Général de la Côte-d'Or à hauteur de 500 000 €, l'Etat à hauteur de 300 000 € et la Caisses d'Allocations Familiales (CAF) à hauteur de 60 000 €. Le reste a été entièrement financé par le Conseil Général de la Côte d'Or pour l'Accueil Solidarité Familles pour lequel la CCPC a été maître d'ouvrage, une reconnaissance du département pour le savoir faire de la CCPC. Le fonctionnement de l'établissement sera co-financé par la CCPC et le Conseil Général de la Côte-d'Or.

Un lieu intergénérationnel

Le centre socioculturel et de loisirs du Pays Châtillonnais est un équipement à vocation familiale et intergénérationnelle. Il offre aux familles un lieu d'accueil, de rencontre, d'écoute et d'information : parentalité, économie familiale etc.

Interventions sociales

C'est aussi un lieu d'animation de la vie sociale : animation locale, vie associative (activités et permanences). Et enfin, le centre socioculturel et de loisirs est un lieu d'interventions sociales concertées et négociées avec différents partenaires (association, collectivités territoriales, administrations etc.).

Ainsi, il permet le regroupement des acteurs sociaux et des structures associatives du territoire dans un même lieu. Rendez-vous sur les hauteurs du quartier Francis Carco, 11 rue Albert Camus à Châtillon-sur-Seine.

Dignité humaine, solidarité et démocratie...

Le centre socioculturel et de loisirs du Pays Châtillonnais adhère à la Fédération des Centres Sociaux

Extraits de la charte de la fédération des centres sociaux et socioculturels

« Le Centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en oeuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socioculturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

La dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socioculturels. ... L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

La solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines...Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

La démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Centres sociaux et socioculturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité ...

...En se fédérant, les Centres sociaux et socioculturels font valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'une société plus solidaire ».

Coordonner, animer, proposer...

Clément VICIC est le directeur du Centre socioculturel et de loisirs du Pays Châtillonnais



« Mon rôle est de coordonner et animer l'action socioculturelle et de loisirs du Pays Châtillonnais. L'enjeu est de réussir à donner un sens global aux permanences et aux animations proposées par le centre socioculturel et de loisirs à l'échelle du territoire. »

Clément VICIC, ancien agent de La Poste, a pris ses fonctions au 1^{er} octobre 2009. Il rappelle « le centre socioculturel est ouvert à toutes propositions d'animation. Ce sont les habitants du Pays Châtillonnais qui impulseront et décideront de l'orientation que devra prendre le centre comme le précise la charte des centres sociaux et socioculturels à laquelle je tiens.

Un rayonnement territorial

« Une chose est sûre, le centre socioculturel devra rayonner sur tout le territoire, il faudra décentraliser les activités proposées et permettre aux habitants du Pays Châtillonnais de pouvoir se déplacer pour se rendre au centre. » ajoute Clément Vicic

« Il y a tout à faire ! »

Clément Vicic de terminer « enfin, il y a tout à faire ! Mettre en place un comité d'usagers composés des associations et des personnes utilisant le centre et ses activités...Rencontrer des organismes afin que les locaux tournent à plein grâce à d'éventuelles permanences ...Développer l'identité communautaire des usagers...».

Un lieu d'animations et d'interventions sociales

Le centre socioculturel est composé de 2 bureaux pour la direction du CSCL, 5 bureaux pour la MJC, d'un bureau et de locaux de stockage pour les Restos du Cœur, de 7 bureaux destinés à accueillir des permanences, d'un bureau pour le Relais Services Publics (RSP), d'une salle polyvalente et de locaux de stockage, d'une cuisine pédagogique, de 2 salles de réunions pouvant accueillir 60 personnes, d'un foyer dédié aux jeunes, d'une salle d'expression corporelle de 115 m2 équipée de douches et d'un hall d'exposition de 50 m2.

Cet équipement d'importance tant au niveau des surfaces que de la diversité des salles est le lieu des permanences de différentes administrations :

- **Le Relais services publics (RSP) et RSP itinérant**
Lundi au mercredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Jeudi et vendredi permanences dans les chefs lieux de canton

Démarches administratives

Renseignements **sur toutes les démarches administratives** de la vie quotidienne : CAF, CPAM, les services sociaux du Conseil Général de Côte d'Or

Emploi

Renseignements concernant : La Maison de l'Emploi et de la Formation de Haute Côte d'Or, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Côte d'Or et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon.

Centrale d'Information Mobilité du Pays Châtillonnais

(Ticket proximité, ticket Côte-d'Or, tarifs, horaires et abonnement Transco, plateforme de services mobilité

 **0 800 100 408**
APPEL GRATUIT REPERCUSSÉ SUR LE FORFAIT

- **La Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or (CAF) :**
2^{ème} et 4^{ème} mardis matin de chaque mois (sans RDV) et les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois (sur RDV).
- **La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Côte d'Or (CPAM + CMU) :**
Présent tous les mardis toute la journée sans RDV.
- **La Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Côte d'Or (CRAM) service retraite :**
Présents les mercredis et jeudis la journée entière en semaine paire.
- **La Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Côte d'Or (CRAM) service social :**
Présents tous les jeudis toute la journée sur rendez-vous.
- **La Mutualité Sociale Agricole (MSA)**
Présents une journée par semaine

- **Régime Social des Indépendants (RSI)**
Présents les 1^{er} mercredis de chaque mois.
- **Association Solidarité Femmes**
Présent les 4^{ème} vendredis de chaque mois.

Ils rejoignent le centre socioculturel et de loisirs du Pays Châtillonnais

- **Retraite complémentaire CICAS**
1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois
- **Médiation familiale**
Sur rendez-vous

Et d'autres suivront ...

Zoom sur la MJC Lucie Aubrac

La MJC Lucie Aubrac occupe les locaux qui lui sont destinés de façon permanente. Elle trouve dans ce nouveau lieu tout l'espace nécessaire à ses activités tant au niveau de l'accueil de loisirs des jeunes que de ses activités sportives ou culturelles. Une personne sera présente tous les jours pour accueillir et renseigner les publics à l'accueil du centre. Grâce à la cuisine pédagogique du centre socioculturel et de loisirs, la MJC envisage de créer de nouvelles activités, notamment un atelier cuisine pour enfants et adultes.

Les Activités proposées :

Lundi :

Cours d'anglais (avec professeur) - Chant adultes - Danse salsa - Gym douce - Peinture à l'huile - Body sculpt - Sophrologie - Tir à l'arc (club des archers) - **Chant « club des abeilles ».**

Mardi :

Patchwork matin et après-midi - **Expression corporelle ESAT** - Théâtre.

Mercredi :

Cardio-funk - Cirque - Comédie musicale - Dessin - Eveil musical - Fitness - Pâte à sel - Tir à l'arc (club des archers) - Accompagnement scolaire.

Jeudi :

Aïkido (à la salle de la Douix) - Anglais (conversation) - Aquarelle - Contes - Danse folk (tous les 15 jours) - Scrabble - **Expression corporelle EAJ.**

Vendredi :

Atelier encadrement (tous les 15 jours) - Peinture à l'huile - Step - Yoga (salle du centre social).

Dimanche :

Randonnées.

En prévision :

Rollers - Œnologie - Ateliers cuisine (enfants/adultes).

Horaires d'ouverture de l'accueil de la MJC

Lundi – mardi – mercredi - vendredi	: de 09h00 à 12h00 - de 13h30 à 18h00
Jeudi	: de 13h30 à 18h00

Pour tout renseignement : Tél. 03.80.91.11.17

Le centre socioculturel du Pays Châtillonnais, une aubaine pour les Restos du Cœur !



Un centre de distribution ouvert toute l'année

Pour Albert Obry, responsable de la section des Restos du Cœur du Châtillonnais, emménager dans les locaux du centre socioculturel et de loisirs représente « une vraie opportunité »

« L'orientation nationale pour 2010 est l'ouverture des centres de distribution toute l'année et non plus seulement sur la période hivernale. Grâce à ce déménagement, nous allons pouvoir répondre à cette exigence et prendre le relais de la banque alimentaire qui cesse son activité »

Une fois tous les quinze jours, puis tous les lundis à partir du 30 novembre, les bénévoles de l'association assureront une distribution alimentaire aux plus démunis. Cela représente 210 familles du Pays Châtillonnais, soit environ 500 personnes dont 27 bébés.

Un confort exceptionnel

Les Restos du Cœur dispose de 3 pièces allouées au stockage des denrées alimentaires et produits d'hygiène au sein de centre socioculturel « une aubaine par rapport à nos

anciens 30 m2, plus de confort pour les bénéficiaires et pour les bénévoles ! » souligne Albert Obry.

L'aide à la personne, deuxième axe national des restos du cœur est confortée par la section Châtillonnais au centre socioculturel et de loisirs grâce à la mise à disposition d'un bureau pour l'écrivain public préservant la confidentialité. Albert Obry annonce que cette activité pourrait évoluer en terme de temps de présence au centre.

Enfin, il insiste sur le fait que les Restos sont aidés par de nombreuses associations locales : le Zonta Club, Rotary Club, Lions Club, Secours Catholique etc. et qu'ils mettent une chambre à la disposition des sans abris à la Maison Relais de la Feuillée équipée de produits de 1^{ère} nécessité.